

Infos Lilas

N° 118 // MARS 2018

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

Dossier

Egalité femmes - hommes, Les Lilas s'engagent !

→ pages 13 à 16

Perspectives

Albert Vasselin : servir un jour, servir toujours !

Finances

A propos de la subvention au Triton

Compteur Linky

Le principe de précaution doit prévaloir

Economie d'énergie

Les ateliers MVE aux Lilas

Centre culturel Jean-Cocteau

Exposition de Julie Legrand

Culture

La fête de la musique se prépare

Associations

L'atelier des petits pains

Sport

17 mars, la nuit de l'eau : nagez pour la bonne cause



Février 2018 : la neige revient en force, le service public est assuré !

Relais d'assistantes maternelles

Le RAM accueille les familles uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 14h à 17h, le jeudi jusqu'à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h.

+infos : RAM, 10 cour Saint-Paul
01 55 86 98 60

Les prochains rendez-vous de la petite enfance

Réunion modes d'accueil

La prochaine réunion de présentation des modes d'accueil des enfants de 0 à 3 ans se tiendra le **mardi 6 mars à 18h en Mairie**, en présence de Madeline Da Silva, Maire-adjointe à la petite enfance, et des responsables des différentes structures d'accueil présentes aux Lilas.

Petit-déjeuner des parents

Vous recherchez une assistante maternelle mais vous avez besoin de conseils ? En plus de toutes les informations disponibles au RAM, la municipalité vous propose de vous retrouver entre parents autour d'un petit-déjeuner. Les « anciens » vous diront tout, comment ils sont devenus employeurs... et ils répondront avec plaisir à toutes vos questions.

Samedi 17 mars de 9h30 à 11h en Mairie.

Assistantes maternelles : le film

Pour mieux faire connaître le mode d'accueil individuel et lutter contre certains préjugés, la Ville des Lilas, avec le soutien de la CAF, a porté un projet de court-métrage documentaire, réalisé par Camille Fougère, sur le métier d'assistante maternelle. Une projection du film « Assistantes maternelles : leur métier » aura lieu à l'auditorium de l'espace culturel Anglemont.

Jeudi 29 mars à 19h
Entrée libre

+infos : 01 72 03 17 68
(service de la petite enfance)

Environnement

Compteurs Linky : la Ville favorable au « principe de précaution »

Incertitude sur l'exposition aux ondes électromagnétiques et sur l'utilisation des informations captées par les compteurs, montage financier dénoncé par la Cour des Comptes... Les récriminations s'accumulent contre Enedis (ex ERDF) qui déploie les compteurs Linky.



D'ici 2024, 35 millions de boîtiers « Linky » vert anis devraient être installés en France.

Dès le début du déploiement, de nombreuses associations et villes ont protesté car des questions sanitaires et éthiques se posent concernant l'exposition prolongée aux ondes électromagnétiques, la collecte et l'utilisation des données par l'exploitant.

Libre choix pour l'utilisateur

Récemment alerté par une copropriété Lilasienne qui refusait l'installation des compteurs, le Maire a rappelé que, dès le 31 mai 2016, il avait fait part à ERDF de sa volonté de voir appliquer le principe de précaution quant à l'installation des compteurs, comme la Ville continue de le faire en refusant l'installation d'antennes de téléphonie mobile sur les immeubles. Le Maire souhaite que le libre choix soit laissé à la population d'accepter ou non l'installation des compteurs.

Mauvaise gestion

Parallèlement, dans son dernier rapport, la Cour des Comptes épingle la gestion d'Enedis qui installe aujourd'hui les compteurs en avançant l'argent mais compte bien se rembourser, avec les intérêts, en augmentant la facturation aux clients. Au passage, l'entreprise ferait une marge de 500M€ sur les 5,7Mds€ que coûte le déploiement. La Cour des Comptes pointe aussi l'absence de formation des usagers dont seulement 3% acceptent au final de transmettre leurs données de consommation.

Incivilités

Lutter contre les ouvertures sauvages de bouches-incendie en été

Comme d'autres villes, Les Lilas sont régulièrement victimes d'ouvertures illicites de bouches-incendie en cas de fortes chaleurs. Pour lutter contre ce phénomène, la Ville va tester un réducteur de débit sur les bouches-incendie de la commune.



L'été prochain, les bouches-incendies les plus « sensibles » situées aux Lilas seront équipées d'un nouveau dispositif réduisant la pression en sortie mais permettant de respecter les normes de lutte contre l'incendie (au moins 60m³/h et au moins un bar de pression

pendant deux heures). Le SEDIF vient, en effet, de retenir la candidature de la Ville qui avait sollicité l'expérimentation d'un nouveau système présenté par les pompiers après les nombreuses ouvertures sauvages subies en juillet dernier.

Une question de sécurité

Ce mois-là, plus de 1000 bouches-incendie ont été ouvertes illicitement à Paris et dans les trois départements de la petite couronne. Aux Lilas, ces ouvertures, notamment au 220 rue de Paris et au 40 bd du Général Leclerc, avaient créé de nombreux désagréments pour les habitants : coupure d'eau pendant plusieurs jours dans les logements, inondations sur la chaussée... Ces ouvertures intempestives, outre le coût de l'eau gaspillée, posent des problèmes de sécurité : elles peuvent nuire à une intervention des pompiers sur un incendie en étages élevés, la forte pression de l'eau peut provoquer des blessures, la présence de l'eau sur la chaussée peut entraîner des accidents de la circulation... Le réducteur de pression devrait rendre ces ouvertures beaucoup moins « attractives » puisque le jet, au lieu de monter à plus de 10 mètres culminerait à une hauteur beaucoup moins importante.